

PARTIE II.—AUTRES INITIATIVES ÉDUCATIONNELLES

Section 1.—Relation entre les arts et l'instruction

Beaux-arts.—Les beaux-arts sont un sujet facultatif dans les cours des facultés des arts d'un certain nombre d'universités de langue anglaise, où ils peuvent être choisis parmi cinq sujets pendant un an ou deux. En certaines universités, comme l'Université Acadia, il y a six cours facultatifs ou plus. L'Université Mount Allison et l'Université de Toronto offrent un nombre suffisant de cours pour conduire au grade de bachelier avec spécialisation en beaux-arts.

Il y a aussi des écoles de beaux-arts, anglaises et françaises, qui n'exigent pas de degré académique déterminé de la part de l'étudiant admis et qui s'occupent plus exclusivement du développement technique de l'artiste. Les plus connues sont les suivantes:—

Nova Scotia College of Art, Halifax, N.-E.

Ecole des Beaux-Arts, Québec, Qué.

Ecole des Beaux-Arts, Montréal, Qué.

Ontario College of Art, Toronto, Ont.

Winnipeg School of Art, Winnipeg, Man.

School of Decorative and Applied Art, Vancouver, C.B.

La durée des cours de ces écoles est variable selon les exigences de chaque élève; elle peut aller jusqu'à quatre ans.

Rôle de la Galerie nationale du Canada.*—Les premiers mots du rapport de 1943-44 de la Galerie nationale du Canada, publié en 1945, démontrent l'importance que la Galerie nationale attache à son travail d'éducation: "Le musée n'est plus, de nos jours, un simple dépôt des trésors de civilisations disparues. Il dessert, non pas une faible partie du pays, mais la population tout entière. Il doit déployer une grande activité comme organisme conscient des temps qu'il traverse et désireux de ne rien négliger pour aider à parfaire l'éducation publique".

Le travail de la Galerie nationale revêt plusieurs aspects. Graduellement la Galerie nationale a donné plus d'ampleur à son activité; de nos jours elle joue un rôle essentiel dans le système complexe de l'éducation des adultes et, en même temps, fait fonction d'accessoire précieux aux systèmes d'enseignement primaire, secondaire et même collégial.

Fondée en 1880 par le marquis de Lorne, la Galerie nationale a d'abord servi de galerie d'exposition. Dotée d'un comité consultatif sur les beaux-arts en 1907, constituée en une corporation relevant d'un conseil d'administrateurs en 1913, la Galerie nationale a rassemblé sa collection permanente surtout au cours des 40 dernières années. Bien que ce fût seulement le commencement, il a été reconnu qu'une collection de peintures et de sculptures représentant les styles anciens et contemporains des diverses parties du monde était inappréciable tant au point de vue de la satisfaction du public que de l'étude en vue de l'amélioration des beaux-arts et des produits industriels. Bien plus, c'était le fondement nécessaire à tout programme d'éducation. La collection de la Galerie nationale aujourd'hui jouit d'une renommée internationale. Elle est en outre accessible à toute la nation grâce à la publication d'un catalogue et à la vente de photographies et de reproductions en couleurs. La section canadienne, naturellement la plus considérable, est la meilleure source disponible pour l'étude de l'art canadien.

* Préparé sous la direction de H. O. McCurry, directeur, Galerie nationale du Canada.